

03/06/2026

Dossier 26-00-0315/001%20(SB)
 Nom de la personne [REDACTED]
 Identification de la personne 69040811555

Détail de l'article sélectionné

Division cadastrale 21906 SCHAERBEEK 6 DIV

Identification et droits éventuels du ou des propriétaires				
Nom	Rue	Commune	Droits	Autre(s)
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	VF 1/2	
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	VF 1/2	
[REDACTED]	[REDACTED]	1 [REDACTED]	VF 1/2	

Biens associés : Superficie totale 0.0 - Situation le : 03/06/2026

Situation	Pol/Wa	Section	Numéro de la parcelle	Nature	Superf. en ca	Contenan ce en m3	Année de la fin de construction	Code	Revenu cadastral
1 - Square Armand Steurs 21 A (PIE A4/12/C28-E2& ST-JOSSE-TEN-NOOD)		D	0079YP0020	ENTITÉ PRIV. #	---	---	1959	2F	818

Annexes**1 - Division cadastrale : 21906 - SCHAERBEEK 6 DIV - Numéro de section : D - Numéro de la parcelle : 0079YP0020****Information sur la Parcelle**

Code et description commune administrative (INS) : 21015 - BR/SCHAERBEEK/

Ordre des composantes de la parcelle : 01

Information sur le Bâti

Nombre de salles de bains : 1

Chauffage central : Oui

Code et description indice de la construction : 111 - Entité d'habitation - Avec ascenseur

Code et description qualité de la construction : N - Normale

Code et description type de construction (nombre de façades) : - - -

Code et description nature cadastrale du PUR : 220 - ENTITÉ PRIV. #

Détail des parties de bâtiments construits à cheval sur une limite de divisions cadastrales ou sur une limite de parcelles appartenant à des propriétaires différents : PIE A4/12/C28-E2& ST-JOSSE-TEN-NOODE

Code détail partie privative : AP04

Nombre de garages : 1

Nombre de logements : 1

Nombre de pièces habitables : 4

Superficie utile : 105

Année construction depuis (avant 1931, seul un intervalle est connu) : 1959

Année construction jusque (avant 1931, seul un intervalle est connu) : 1959

Information sur l'Adresse

Code postal : 1030

Code et description commune administrative (INS) : 21015 - BR/SCHAERBEEK/

Cette copie de renseignements cadastraux est autorisée par l'Administration de la Documentation Patrimoniale qui les fournit sur base des données connues et incorporées dans sa documentation.